

TU PEUX SAVOIR

Pôle 9 Ouest EPFCL

LA PAROLE À L'HEUR(T) DU CONFINEMENT

Auteur : Jean-Michel Arzur

Date de parution : 10 avril 2021

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/la-parole-a-lheurt-du-confinement/>

Référence :

Jean-Michel Arzur, La parole à l'heur(t) du confinement, in *Revue Tupeuxsavoir* [en ligne], publié le 10 avril 2021. Consulté le 4 décembre 2024 sur

<https://www.tupeuxsavoir.fr/publication/la-parole-a-lheurt-du-confinement/>

Distribution électronique pour tupeuxsavoir.fr. Tous droits réservés pour tous pays. Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent article, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

La parole à l'heur(t) du confinement

Conférence prononcée lors de la journée d'étude intitulée *La parole à l'heur(t) du confinement*,
Saint-Brieuc, le samedi 31 janvier 2021.

L'offre d'une écoute est d'autant plus plébiscitée que l'on subit actuellement un isolement et une distanciation imposée. Que penser des réponses du social aux effets subjectifs liés à cette pandémie ? Si le confinement est pour tous, peut-on pour autant généraliser les conséquences de cette injonction à rester chez soi sur la parole et sur les corps ? Difficile d'y souscrire compte tenu de la diversité des façons de vivre la période actuelle. Si, à n'en pas douter, une réponse politique s'avère nécessaire, c'est une réponse qui se soutient du discours maître qui tente de colmater la division subjective. D'où le développement des numéros verts, lieux ou cellules d'écoute psychologiques, qui, s'ils ont le mérite d'exister, se fondent sur le même préjugé quant à la parole qui apaise, soigne, soulage. Pourtant, comme le dit cette expression qui nous vient de *Sénèque, les grandes douleurs sont muettes*.

A l'instar des Centres d'Accueil Psychanalytiques^[1], nombreux dispositifs d'accueil et d'écoute se sont mobilisés ou constitués pendant le confinement et nous sommes aujourd'hui en mesure de dresser un premier constat. Il y a eu manifestement un écart entre les voix qui alertaient sur les effets psychologiques liée à la pandémie et le bilan plutôt mitigé dont témoignaient bon nombre de ces lieux d'accueil. Il fut, en effet, souvent constaté une faible demande en lien direct avec la crise sanitaire pendant le premier confinement même si les signifiants liés à la Covid n'étaient pas forcément absents des dits des sujets. La tendance serait par contre, en train de s'inverser du fait de l'effet de répétition dans lequel chacun est pris au fil des mois.

La question qui se pose est de savoir si ce qui vaut pour tous - l'épreuve de cette pandémie et ses conséquences - peut être considéré comme un réel. Ce qui en découle concerne l'usage de la parole dans de telles circonstances. Qui ne s'est trouvé confronté à son impuissance alors qu'on en vante souvent les pouvoirs ? Si la pratique psychanalytique utilise la parole, elle s'oriente néanmoins du point même où les mots viennent à manquer. Curieuse promesse qui se déduit de la règle fondamentale - *tout dire* - et qui programme en même temps la rencontre avec ce qui, de structure, y échappe. Si la parole ne dit pas tout, elle peut en revanche suggérer beaucoup. C'est ainsi que Freud s'est aperçu très tôt qu'il ne

pouvait se fier aux dits des hystériques et s'est finalement résolu à remanier sa théorie traumatique. Confronté aux limites de l'efficacité de la parole sur les symptômes, la prise en compte d'un *au-delà du principe de plaisir* s'est ensuite imposée.

Le paradoxe tient au fait qu'il n'y a pas d'autre voie que celle des discours, pas d'autre choix que les tours et détours dans les dits du sujet pour que ce qui fait le particulier de son rapport au réel puisse advenir. « Qu'on dise reste oublié derrière ce qui se dit dans ce qui s'entend »^[2], cette phrase de *l'Étourdit* nous permet de distinguer le registre de l'articulation de l'inconscient-langage en parole et discours et la dimension du *dire* qui plonge ses racines dans le réel. La psychanalyse ne s'occupe pas seulement du sujet comme effet du signifiant, d'où cette notion de *parlêtre* que Lacan promeut au fil de son enseignement. C'est le sujet et sa jouissance – soit son corps – qui sont appelés à habiter le discours sous peine d'exclusion. Il constitue non seulement ce qui lie les sujets entre eux mais également ce à quoi le corps se soumet. Pas de lien ni de rencontre possible entre les sujets et les corps en dehors de ce discours que Lacan « situe du lien social^[3] » mais qui laisse pourtant en marge, la singularité de la jouissance du *parlêtre* qui est peu liante.

De 1969 à 1971, au cours de son séminaire intitulé *L'envers de la psychanalyse et D'un discours qui ne serait pas du semblant*, Lacan promeut le discours analytique qui éclaire la structure des autres discours en fonction des différentes places qu'y occupe l'objet *a*. Chaque discours établi localise le *plus de jouir* dont Lacan dit qu'on « ne sait qu'en faire^[4] ». A l'instar de toute formation humaine, le discours constitué « a pour essence (...) de réfréner la jouissance^[5] ». Le discours comme lien social a donc un effet collectivisant. Cela doit nous mettre en garde contre les prescriptions qui, sous couvert d'œuvrer pour le bien du sujet, n'en refoulent pas moins l'essentiel. Prenons l'exemple du conseil donné aux victimes de porter plainte contre leur agresseur. S'il n'est pas question de porter un jugement sur cette option subjective, le discours normatif qui la prescrit est par contre sujet à caution puisqu'il se fonde sur le préjugé que la reconnaissance du statut de victime est une étape nécessaire vers la guérison. La clinique fournit des témoignages de sujets qui ne cessent de se confronter au retour du trauma bien des années après avoir emprunté la voie judiciaire qui n'est donc ni valable pour tous ni suffisante. Lacan nous met en garde quant au risque de verser dans cette pente qui fait miroiter la promesse du *plus grand bonheur du plus grand nombre*^[6]. Céder à cette tentation « de n'agir (...) que pour le bien^[7] » – qui constitue le fondement de l'éthique du maître – et c'est la sortie assurée du discours analytique. C'est pourquoi, Lacan dira dans *Radiophonie* que « le désir d'être le maître contredit le fait même du psychanalyste^[8] ».

Prenons maintenant les choses du côté du sujet. Pas d'autre alternative que la voie du discours qui constitue un appareil « dont la seule présence (...) domine et gouverne tout ce

qui peut à l'occasion surgir de paroles[9] ». Si les effets de langage valent pour tous et de tout temps, les effets de discours sont variables selon les époques. Beaucoup de choses que l'on considère naturelles aujourd'hui étaient proprement impensables quelques générations auparavant. L'être parlant n'est donc pas aussi libre qu'il veut bien le croire. Tout ce qui se dit rencontre une double contrainte : celle de la structure du langage à laquelle la parole s'assujettit et qui redouble la perte inhérente du fait même d'être parlant et celle des liens sociaux en vigueur qui sont, de fait, datés. Le discours imprime une orientation à la parole qui est conditionnée par ce qui vient en place d'agent, les effets de discours varieront alors en fonction du terme qui viendra aux commandes[10].

Revenons à la question de départ. Cette pandémie a indéniablement des effets sur les sujets et leurs corps. Peut-on dire pour autant qu'un réel nous tombe dessus ? Est-ce que ce qui est vrai pour tous, soit d'être soumis aux conséquences de cette pandémie, constitue un mal *heur* pour chacun ? L'heur, c'est le hasard, la chance, l'imprévisible, en d'autres mots la contingence qui peut, à l'occasion, heurter et prendre valeur de traumatisme. Qu'il y ait des effets de réel pour un sujet, la clinique l'atteste. Il n'est, en revanche, pas possible de le généraliser et par conséquent de penser que des réponses politiques pourront y apporter un remède quelconque. S'il y a effraction du réel, mauvaise rencontre au sens de la *tuché*, c'est que la « régulation standard de la jouissance[11] » par les discours auquel le sujet *s'apparole* n'aura pas suffi. Cet habitat du discours qui protège le sujet du réel n'est donc pas à toute épreuve.

Arrêtons-nous un instant sur sa nature que Lacan précise dans le séminaire qui suit celui où il construit cet appareil discursif : « il n'est de discours que de semblant[12] ». Qu'est-ce que cette notion de semblant qui, à l'époque de son enseignement, est disjoint de la jouissance ? Dans *Lituraterre*[13], Lacan tient le semblant et la jouissance pour deux territoires hétérogènes, séparés par ce qui en constitue leur littoral, la lettre, soit ce qu'il fera équivaloir au symptôme. Les discours s'ordonnent à partir du semblant, de cette structure du langage qui dans son essence est structure de fiction. Toute parole qui s'y déploie convoque le *mi-dire* de la vérité menteuse. Ainsi, dit Lacan, « la vérité ne dit la vérité, et pas à moitié, que dans un seul cas - quand elle dit *Je mens*[14]. »

Faisons un saut dans les années 1977-1978 où Lacan demande ce qui peut faire que « notre pratique ne se réduise pas à du « bavardage[15] » ou à une « escroquerie : bluffer faire ciller les gens, les éblouir avec des mots qui sont du chiqué[16] » ? S'il interroge l'efficacité de la parole, soit ce que la pratique de la psychanalyse « peut atteindre qui relève du terme de réel[17] », c'est bien qu'on n'y a pas un accès direct mais seulement par l'intermédiaire du symptôme qui est, dit Lacan, « ce qui vient du réel[18] ». Ce qui concerne notre être se caractérise d'être étranger au sens ou à la raison, il n'est donc pas d'expérience du réel qui

puisse être dite sans détour. Autant dire que nous sommes protégés du réel par le mur du discours[19] comme l'illustre ce vers du poème d'*Antoine Tudal*, cité par Lacan, que je prélève : « entre l'homme et le monde, il y a un mur[20] ».

Ce à quoi nous nous confrontons tous les jours, le confinement, le couvre-feu, les masques, la distanciation sociale *et cætera* ne constituent pas un réel en soi mais une liste de prescriptions, c'est à dire un discours auquel on se soumet bon gré ou mal gré mais collectivement. On pourrait discuter la question de savoir si la *Covid 19* appartient ou non au registre du réel. Mais, à partir du moment où on en parle, ça n'en est déjà plus. *Entre l'homme et la Covid, il y a un mur*, pourrait-on dire en pastichant le vers d'*Antoine Tudal*. Le réel serait plutôt à situer du côté des limites de la « consistance[21] » du discours. Le non-savoir de la science qui s'entend dans la dissonance actuelle, n'est-ce pas là un écho du réel qui nous parvient ? Seuls les virus qui défient le savoir de la science font peur. Pourquoi parlons-nous si facilement de confrontation au réel, supposément le même pour tous ? Il n'est finalement question que de heurts, singuliers, dont les effets peuvent se frayer une voie au-delà de la barrière des discours et qui se précipiteront en affects et symptômes lorsqu'un sujet ne parvient pas à les métaboliser. Car le réel, dit Lacan, ne s'atteint que lorsque la fiction bute, s'arrête, c'est-à-dire lorsque le sujet se trouve confronté à la rupture des semblants.

Si la réponse politique est nécessaire, elle ne fait rien d'autre que prescrire à l'instar du *chèque-psy* dont il est question en ce moment face à la détresse des étudiants. L'urgence d'une telle réponse n'a rien à voir avec l'urgence subjective et le temps qu'il faudra à un sujet pour prendre la parole afin de cerner ce qui cause le désordre singulier dont il est le siège. *Cas d'urgence* est le thème mis au travail cette année dans les collèges de clinique psychanalytique. L'urgence subjective traduit un moment de rupture qui pousse le sujet, dans le meilleur des cas, à demander de l'aide. L'angoisse, le seul affect qui ne trompe pas, est alors le signe de cette rencontre avec le réel. Elle surgit lors de diverses expériences subjectives, à l'orée de demande d'analyse, dans toutes les situations que l'on peut évoquer dans les termes du traumatisme et forcément au gré de la situation actuelle qui touche certains dans leurs corps et dans leurs liens. Dans tous les cas, il s'agit d'un moment de vacillation où le sujet voit chavirer l'assurance de son fantasme qui constitue, pour chacun, « sa fenêtre sur le réel[22] ». C'est donc « l'usage fondamental du fantasme[23] », en tant que soutien du désir qui est alors mis en cause, ce qui génère angoisse et sentiment d'urgence.

Ainsi, il est difficile d'invoquer une parole à l'heure du confinement, même si des modalités parfois inventives la soutiennent du fait même des contraintes qui s'imposent. Par contre, il est possible que sonne « l'heure de vérité[24] », dans le sens de la rencontre. Lacan

l'évoque à propos de ce que peut être une femme pour un homme, dans la mesure où il arrive qu'elle le mette au pied du mur de sa vérité, là où le mensonge phallique ne répond plus. Pas de généralisation possible donc, à chacun son *heur*, avènement du réel, dont le sujet fera l'épreuve de façon toujours singulière. Il s'agira pour celui qui parle de pouvoir dégager du semblant des dits ce qui pourra faire limite à la répétition du non marqué du trauma, dégager la lettre du symptôme, ce S1 qui fait bord ou littoral à la jouissance, soit *ce qui s'écrit* au fil des dits. Une chose est sûre, c'est le temps qu'il faudra pour conduire l'analysant à faire l'expérience de la limite de la vérité que l'on peut nommer de différentes manières, aperçu du « réel (...) de l'inconscient[25] », « trou dans le savoir[26] » ou castration. Que l'analysant en fasse l'expérience tient aussi à la position de l'analyste à l'égard du réel. D'où la remarque de Lacan à propos des pratiques de bavardages qui, d'entretenir le *leurre* de la vérité, nourrissent le symptôme de sens et n'œuvrent qu'à lui donner « continuité de subsistance[27] ».

Au-delà de la nécessaire réponse politique en terme de moyens, une réponse éthique s'impose pour permettre qu'un dire singulier, autre façon de nommer la différence absolue, émerge dans les tours des dits du sujet.

[1] L'association des centres d'accueil psychanalytique du champ lacanien (acap-cl.fr) compte actuellement quatre centres de consultations en France.

[2] LACAN J., « L'étourdit », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001 p.449.

[3] *Ibid.*, p.474.

[4] LACAN J., *Le séminaire Livre XVII, L'envers de la psychanalyse*, Seuil, 1991, p.204.

[5] LACAN J., « Allocution sur les psychoses de l'enfant », dans *Autres Écrits, op. cit.*, p.364.

[6] Axiome de l'éthique des utilitaires que nous trouvons à une époque de transition entre le discours du maître antique et le discours du capitaliste.

[7] LACAN J., « La méprise du sujet supposé savoir », dans *Autres Écrits, op. cit.*, p.335.

[8] LACAN J., « Radiophonie », dans *Autres Écrits, op. cit.*, p.419.

[9] LACAN J., *Le séminaire Livre XVII, L'envers de la psychanalyse, op. cit.*, p.194.

[10] L'injonction du maître (S1), le savoir (S2), la division subjective (S barré) ou alors l'objet qui divise lorsque le sujet se prête au dispositif analytique.

[11] SOLER C., *La psychanalyse, pas sans l'écrit*, revue du champ lacanien n°10, 2011, p.24.

[12] LACAN J., *Le séminaire Livre XVIII, L'envers de la psychanalyse*, Seuil, 2007, p.146.

[13] LACAN J., « Lituraterre », dans *Autres Écrits, op. cit.*, 2001.

[14] LACAN J., Leçon du 4 novembre 1971, dans *Je parle aux murs*, Seuil, 2011, p. 25.

[15] LACAN J., *Le séminaire Livre XXV, Le moment de conclure*, leçon du 15/11/1977, inédit.

- [16] LACAN J., « Conférence à Bruxelles », 26/02/1977, *Pas-tout Lacan*, propos sur l'hystérie, école-lacanianne.net.
- [17] LACAN J., *Le séminaire Livre XVIII, L'envers de la psychanalyse*, op. cit., p.38.
- [18] LACAN J., « La troisième », dans *Lettres de l'École freudienne*, n° 16, Paris, 1975, p. 177-203.
- [19] LACAN J., Leçon du 6 janvier 1972, in *Je parle aux murs*, op. cit., p.106.
- [20] *Ibid.*, p.99.
- [21] LACAN J., *Le séminaire Livre XVIII, L'envers de la psychanalyse*, op.cit., p.28.
- [22] LACAN J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », dans *Autres écrits*, op. cit., p. 254.
- [23] LACAN J., « La direction de la cure », dans *Écrits*, Seuil, 1966, p.637.
- [24] LACAN J., *Le séminaire Livre XVIII, L'envers de la psychanalyse*, op. cit., p.34.
- [25] LACAN J., « Déclaration à France culture » (1973), dans *Le coq héron*, n°46-47, 1974, p.3-8.
- [26] LACAN J., « Lituraterre », op. cit., p.14.
- [27] LACAN J., « La troisième », op. cit., p.177-203.



Partagez cet article
Facebook



Google



Twitter



LinkedIn



Print